

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annances 25 Cent. la ligne
Mélanges 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du F. Poissonnière, 10.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONEI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 24 Novembre 1867.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 8 de ce mois, a accordé l'*exequatur* à M. le Chevalier Alexandre Vicari di Sant Agabio, en qualité de Consul Général d'Italie dans la Principauté.

NOUVELLES LOCALES.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Chargé d'Affaires de la Principauté près le Saint-Siège, a eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par le Souverain Pontife et de remettre entre les mains de Sa Sainteté une lettre de S. A. S.

Nous apprenons de Stuttgart que la santé de S. A. R. le Duc Guillaume de Wurtemberg s'est sensiblement améliorée.

Malheureusement les nouvelles de la Princesse Eugénie continuent à ne pas être satisfaisantes.

MM. Léon-Remi Pilatte, pasteur de l'Eglise réformée, M. Aloys Funel de Clausonne, avocat, rédacteurs politiques du *Phare du Littoral*, et l'imprimeur de cette feuille hebdomadaire ont comparu devant le tribunal correctionnel de Nice, sous l'inculpation d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement et de contravention à la loi sur les signatures.

Les deux premiers prévenus ont présenté eux-mêmes leur défense. M. Funel de Clausonne a soumis au tribunal quelques considérations en faveur de l'imprimeur, son co-inculpé.

La cause étant entendue, le tribunal s'est retiré en chambre du conseil pour en délibérer.

Après une demi-heure de délibération, le tribunal est rentré en séance, et a prononcé un jugement qui condamne :

M. L.-R. Pilatte : 1° pour défaut de signature, à 500 fr. d'amende ; 2° pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement, à 300 fr. d'amende, par admission de circonstances atténuantes, résultant des explications données à l'audience par le prévenu.

M. A. Funel de Clausonne, à 500 fr. d'amende, pour défaut de signature, et l'imprimeur gérant

responsable du *Phare*, à 500 fr., pour défaut de signature, et 300 fr., pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Les trois prévenus ont été, en outre, condamnés solidairement entre eux aux dépens.

Le gouvernement français a fait, cette semaine, de divers propriétaires, l'acquisition des terrains où doit passer la route de Villefranche à Beaulieu. On sait que cette voie, après avoir été continuée jusqu'à Monaco, doit traverser le territoire de la Principauté pour être relié à la route de Gènes.

L'administration de la Société des Bains donnera ce soir un concert extraordinaire dans lequel se fera entendre M. Leter, ex-artiste du Théâtre-Lyrique. Ce chanteur dit avec un charme particulier les plus belles mélodies de Darcier. Nous espérons qu'il se fera entendre plusieurs fois dans les salons du Cercle des Etrangers.

On trouvera, plus loin, le programme de cette soirée.

Le *Gallioncello*, ce joli petit yacht à vapeur que nous n'avions pas vu depuis quelque temps dans notre port, doit y arriver ce matin. Il vient à Monaco, frêté par quelques touristes anglais curieux d'assister à l'inauguration de la fontaine monumentale, qui doit avoir lieu aujourd'hui, sur la Place du Palais.

Le *Gallioncello* vient d'être récemment restauré. C'est un élégant bateau de promenade mis par son propriétaire à la disposition des membres de la colonie étrangère amateurs des excursions en mer.

On lit dans le *Journal de Nice* :

SONT-ILS CONTENTS ?

X... reçoit le venin comme les...
et le rend comme les vipères.
RIVAROL.

« Sont-ils contents ?

« Ces messieurs du *Journal de Nice* doivent l'être. »

C'est ainsi que s'exprime M. Léon Pilatte, dans le *Phare* d'avant-hier samedi, faisant allusion aux poursuites dirigées contre les deux rédacteurs politiques de cette feuille et contre son imprimeur.

Contents ou mécontents de quoi, s'il vous plaît ? Pourquoi voulez-vous que cette poursuite nous émeuve. Vous n'êtes ni nos amis, ni nos adversaires ; vous êtes

nos ennemis. On ne se réjouit pas du malheur d'autrui, mais il nous est permis de rester indifférents à tout ce qui vous atteint, heur ou malheur.

Vous, M. Pilatte, qui pendant quatre ans avez été le visiteur assidu de la rédaction du *Journal de Nice*, où vous trouviez, tous les jours et à toute heure, cet accueil cordial réservé aux amis ; vous qui avez abusé de notre confiance pour vous insinuer dans nos secrets ; un jour, sans rime, ni raison, mais poussé par cette *furia* de batailler qui vous dévore, vous nous avez déclaré la guerre, une guerre acharnée.

Votre lieutenant d'aujourd'hui, que longtemps nous ne connaissions même pas de vue, vous avait précédé dans ces hostilités sourdes d'abord, puis flagrantes. A présent qu'il est à bonne école, il casse très-bruyamment les vitres. Il ira loin.

Quant au propriétaire-gérant-forcé de votre feuille — que vous appelez votre imprimeur, — vous qui lui avez taillé un piédestal dans une certaine presse, et qui pour lui, avez battu la réclame à coups de tam-tam, mieux que personne vous savez tout ce qu'il a fait pour démolir le *Journal de Nice* afin d'engraisser ses enfants, la *Bienvenue* et le *Phare*, et comment, le 7 octobre dernier, il a pipé ou laissé piper une de nos dépêches pour suppléer à celles qui vous arrivent toujours trop tard.

Vous voyez donc, monsieur, que nous n'avons à verser des larmes ni sur votre sort, ni sur le sien.

Pourquoi avez vous été cités devant le tribunal correctionnel ?

Pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement et pour contravention à la loi sur les signatures.

Mais vous ne manquez pas l'occasion d'insinuer que c'est sur les... indications du *Journal de Nice* que ces poursuites ont eu lieu.

Ce mot sous-entendu, il était sur vos lèvres et vous avez déjà eu une fois la... bonté de le prononcer. Mais la valeur d'une injure ne se mesure qu'au degré d'honorabilité de celui qui la lance.

D'ailleurs, cette insulte, que votre plume ose risquer à peine, ne rejaillirait-elle pas sur le chef du parquet, qui connaît assez son devoir pour l'accomplir sans y être incité ?

A présent que vous ne pouvez plus vous réfugier derrière l'anonyme ou sous une signature de complaisance, nous avons le droit de vous demander, nous, qui n'avons nulle envie d'acheter vos bibles ou d'écouter vos prêches, ce que vous voulez et ce que vous êtes en réalité.

Vous avez répondu au président de la police correctionnelle : « Je suis ministre de l'Évangile. »

Vous ! ministre de l'Évangile !

Mais qu'est-ce que le prêtre, à quelque Communion qu'il appartienne, sinon l'homme qui a pour mission de prêcher d'exemple la paix, la conciliation, la charité ; d'expliquer au peuple ses croyances, de porter

la conviction dans les esprits et la mansuétude dans les cœurs.

Vous! ministre de l'Évangile!

Allons donc! Si vous infligiez à vos ouailles la lecture d'un seul de vos articles, où vous distillez le venin goutte à goutte, en exaltant les démolisseurs des religions et des sociétés, votre auditoire révolté vous expulserait du temple, comme profanateur de la morale divine.

Pour vous, ministre de l'Évangile, la religion du Christ n'est qu'un tremplin d'où vous bondissez de plus haut dans l'arène politique.

Vous avez ainsi annihilé votre caractère sacré pour vous transformer en conspirateur. Spartacus d'occasion, vous aigüisez le couteau sur la borne et vous l'offrez au premier venu, en criant: Qui veut le couteau! Le mal, vous l'incubez, vous l'enfantez et vous l'exécutez de gaité de cœur par tempérament, sans enthousiasme.

En présence des résultats que vous rêvez, vous avez dit encore: Je suis Français et patriote.

Français, vous? allons-donc! vous vous embusquez derrière les haies de votre journal pour tirer sur les Français et pour lancer dans leurs jambes les bombes de Mazzini, votre patron et votre maître-ès-pamphlet.

Ne l'invoquez donc pas, ce titre de Français, il ne vous appartient que par un hasard de naissance et il n'est pas plus à vous que celui d'Italien, dont vous vous faites le champion, au nom de la révolution cosmopolite.

Les Italiens monarchiques lisent en dessous de vos cartes, et ils y apprennent dans quel but vous avivez des souvenirs respectables et des regrets mal éteints.

Triste comédie, pitoyable parade, — commençant par le ridicule et finissant par l'odieux.

Ceux que vous appelez « officieux », — Monsieur, savent du moins conserver leur dignité d'homme et de citoyens; et ne sacrifient devant aucune considération ni la religion, ni la patrie, ni l'indépendance du caractère.

Officieux! Comment appelez-vous l'homme qui publiait dans son journal une attaque contre le premier magistrat de ce département, et qui, le même jour, dans un discours prononcé en public, avec ce débit lent et réfléchi qui lui permet de s'écouter, de peser la valeur de chaque mot, brisait, sans pudeur, l'encensoir sur la tête de ce haut fonctionnaire.

Cet homme, — Monsieur Léon Pilatte, — c'était vous!

A. ALZIARY DE ROQUEFORT.

Nous l'avons souvent dit, Nice, Monaco, Menton sont trois stations hivernales voisines qui vivent en fort bon accord, et les étrangers, qui habitent l'une de ces villes, savent profiter également des distractions offertes par les autres. Ainsi quand l'administration de la Société des Bains de mer de Monaco donne une de ces brillantes fêtes dont la réputation est aujourd'hui européenne, les hôtes de Nice et ceux de Menton ne manquent pas d'y accourir. Ces visites sont réciproques et l'on peut dire que ces trois villes, Nice, Monaco, Menton ont les mêmes fêtes, les mêmes virtuoses et le même public.

Ainsi, lundi dernier, quelques membres de la colonie de Nice et de Monaco étaient allés à Menton entendre M. de Saint-Germain, qui donnait sa première conférence dans les salons de l'Hôtel de la Méditerranée. Son discours a été une étude complète du cosmopolitisme; le caractère de la nationalité anglaise y a été surtout très justement apprécié. Nous n'analyserons pas plus longuement le sujet de cette première conférence. Nos lecteurs en trouveront les principaux fragments reproduits dans notre article *Variétés*.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille:

Depuis quelque temps l'émigration à l'étranger ou pour mieux dire dans les stations hivernales semblait s'être un peu ralentie. Ce ralentissement tenait, sans doute, aux événements dont l'Italie était le théâtre.

Mais, aujourd'hui, il est à supposer que tous ces illustres voyageurs ou ces opulentes familles qui, chaque année, vont chercher un climat plus doux, commencent à reprendre confiance, ainsi que cela paraît résulter du chiffre des étrangers qui traversent en ce moment notre ville. Ces jours derniers, en effet, le chemin de fer transportait des convois contenant de 8 à 10 wagons de première classe, dans lesquels avaient pris place toute une colonie de gens assez heureux pour aller oublier, soit à Cannes, soit à Nice, Monaco et Menton, soit en Italie, les brouillards et les frimas des contrées septentrionales.

Le *Chroniqueur* publie la correspondance suivante datée de Monaco:

Je suis bien en retard avec vous, mon cher directeur, et ce qu'il y a de plus désagréable pour moi, c'est que je ne trouve aucune raison plausible pour faire excuser mon impardonnable paresse.

Que voulez-vous? Le ciel est si bleu, le soleil si radieux, qu'il semble vraiment dans ce pays béni, que le travail est une faute. C'est maintenant que je comprends la raison d'être de cet insouciant *far niente* tant reproché aux Orientaux par les gens du Nord!

Vous êtes, j'en suis sûr, déjà tout enveloppé de cache-nez et de fourrures, la bise vous mord, le feu brille dans vos cheminées, tandis qu'ici, c'est à peine si nous laissons les bains de mer; les matinées sont printanières, les après-midi encore un peu trop chauds, les soirées rayonnent de clartés.

L'aristocratie cosmopolite a commencé ses migrations: Anglais, Russes, Allemands, Américains ont déjà pris leurs quartiers d'hiver dans ces nids enchanteurs qui s'appellent Nice, Cannes, Menton, Hyères et Monaco.

La petite principauté n'a pas perdu son temps et si, comme la cigale, on a chanté tout l'été sur le plateau de Monte Carlo, c'était la rude chanson du travail, le bourdonnement des abeilles construisant leur palais: on y dansera l'hiver.

C'est un spectacle réellement grandiose de voir quels prodiges peut accomplir la volonté humaine habilement et intelligemment dirigée. Un rocher abrupte et presque stérile est transformé en un jardin merveilleux d'où s'élèvent des constructions pleines de goût, d'élégance et de confortable. — Si les légions de César qui autrefois livrèrent à cette même place leurs gigantesques batailles viennent aussi passer la revue de Minuit, ces héroïques phalanges doivent voir que leurs descendants ne sont point aussi dégénérés qu'on veut bien le dire et que les œuvres d'art qui se sont élevées ici valent celles des Romains des siècles passés.

Les fêtes ont commencé à Monaco par la célébration de la St-Charles, fête de cet heureux prince qui, protégé par le glorieux drapeau français, voit passer sans inquiétude autour de lui les tempêtes européennes où trônes et dynasties sont en jeu.

Nous aurons cet hiver sur tout le littoral une affluence énorme. Nice, Menton, Cannes, vont ouvrir leurs Casinos; Monaco prépare des fêtes artistiques sans rivales, des soirées théâtrales délicieuses; son orchestre colossal, qui impose l'admiration, est encore augmenté. Ce sera une série de plaisirs exceptionnels pendant toute la saison et enfin, on nous assure que le chemin de fer ouvrira bientôt; dès à présent les locomotives amènent chaque jour le matériel et les employés au pied des vieilles murailles du palais des Grimaldi.

Maintenant que j'ai repris ma tâche, je saurai tenir

vos lecteurs au courant de tout ce qui se passera d'intéressant dans ces régions aimées du soleil.

LUDGI.

GERBE PARISIENNE.

L'exposition est close; les étrangers partent, les Parisiens respirent. Je ne sais ce que la science et l'industrie auront gagné à cette grande exhibition, mais elle n'a fait faire aucun progrès ni à l'art, ni à la littérature. Pendant six mois, les théâtres n'ont vécu que de reprises et quelles reprises! Le genre humain tout entier, qui s'était donné rendez-vous à Paris, a fait preuve d'un mauvais goût unanime en applaudissant toutes ces rapsodies. Cependant, en fait de mauvais goût, le public Parisien a, lui aussi, quelques petites fautes à se reprocher; telle est du moins l'opinion de M. Gustave Bertrand, le causeur dramatique du Nord.

Les critiques de théâtre, dit-il, ont aussitôt fondé de nouvelles espérances sur le départ des envahisseurs. Ils convient le public parisien à se refaire le goût, à se réhabiliter, à reconstituer cette réputation d'aticisme qui lui fut autrefois accordée.... Ils semblent croire que les étrangers ont remporté avec eux le goût des féeries, des pièces à spectacle....

Hélas! je voudrais partager leur illusion, mais je me souviens trop bien que ce goût avait précédé de longtemps l'Exposition. Ce sont les Parisiens qui ont fait les quatre cents représentations de la première reprise de la *Biche au Bois*, la vogue du *Pied de Mouton* et de tant d'autres féeries. Ce sont les Parisiens qui ont lancé l'*Opérette*, cette opérette endiablée qui maintenant a envahi plusieurs théâtres et s'exporte avec un succès fou dans les quatre parties du monde. Les étrangers sont partis, et voilà que M. Offenbach a de nouvelles commandes pour les Variétés, le Palais-Royal, le Châtelet, la Porte-Saint-Martin; dans quelques jours il s'emparera de l'Opéra-Comique. Les étrangers sont partis, et le Châtelet va remplacer *Cendrillon* par les *Voyages de Gulliver*, œuvre de même sorte, et la Porte-Saint-Martin ne renvoie la *Biche au Bois* que pour installer à sa place, et pour tout l'hiver probablement, une revue.

Maintenant que Philoxène Boyer est sous terre, les chroniqueurs jettent sur sa tombe des pelletées d'anecdotes. On a partout reproduit la ballade des *quatre-vingt rimeurs*. C'est pourquoi je ne vous la donnerai pas, mais voici la dernière historiette contée sur le savant conférencier. Nous la devons à M. de Ponthieu de l'*International*:

Véritable puits de science, il avait fait de ses enfants de petits savants qui connaissaient plusieurs langues. A table, on ne les servait que quand ils ne l'avaient pas demandé en français. La soupe devait être demandée en latin, le bœuf en grec, le rôti en anglais, le dessert en hébreu. — Un jour, on dîna chez Emile Deschamps, et, au dessert, les sucreries et les pâtisseries pleuvaient, à la grande joie d'un de ses mêmes polyglottes. Il y avait des petits-fours que l'enfant convoitait de l'œil; mais comment dire petits-fours en hébreu? L'enfant cherchait et ne trouvait pas. Cependant la gourmandise le talonnait, comment faire? d'un regard suppliant, il invoquait l'auteur de ses jours et lui dit avec une adorable douceur dans la voix: *Pater! Crustulas?* Ou lui en donna.

On eut raison; *crustulas* est bien trouvé, et d'ailleurs le latin de cuisine est suffisamment bon pour demander à manger.

Le mot de la fin m'est fourni par M. Paul Foucher qui termine son feuilleton hebdomadaire avec cette anecdote sur M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

M. Villemain, qui, par destination, est doublement

immortel, se trouvait, à la réception de M. Ponsard, à côté de M. de Sainte-Beuve. Celui-ci, voyant un cheveu sur le collet brodé du vétéran de nos arènes littéraires, le prit délicatement et voulut le jeter à terre. M. Villemain le reprit et le replaça sur sa tête:
— Je n'en ai pas déjà tant ! dit-il.

VARIETES.

De l'influence de la colonie Anglaise sur le Littoral méditerranéen, d'Hyères à Menton.

FRAGMENTS.

L'influence de la colonie anglaise sur le littoral de la Méditerranée présente à l'attention du penseur un grand nombre de questions qu'il ne faut pas éviter.

Votre bienveillance me permettra peut-être de choisir.

Toutes les fois qu'il s'agit de colonisation, ne vous semble-t-il pas qu'il soit nécessaire de connaître le caractère du colon ? Ne vous paraît-il pas indispensable d'apprécier les qualités du peuple chez lequel l'étranger vient s'implanter ?

Cela nous conduit dès le principe à étudier les différences et les divergences de caractère qui séparent la nation anglaise de la nation française.

Le peuple anglais est cosmopolite ; ses touristes sèment leurs ossements dans les impossibles ascensions des Alpes, franchissent les pics inaccessibles des Pyrénées, luttent d'agilité avec les guides les plus intrépides, jouent leur existence toutes les fois qu'une question scientifique, un point d'honneur, une fantaisie les engage à signaler la fermeté de caractère de leur nation.

Autant la nation anglaise est nette dans ses vues, tenace dans ses entreprises, réfléchie dans ses actes, autant les membres de la grande famille britannique sont insoucieux de leur existence, indifférents au danger, pourvu que l'amour-propre national trouve son bénéfice dans une manifestation originale, excentrique, incroyable.

En France, on cite les Gascons comme des fous de vanité qui se grisent de leurs paroles et de leurs exploits imaginaires ; en Europe, l'on peut étudier l'attitude des Anglais ; que personne ne s'avise de prononcer devant eux le mot *impossible*, ils n'essaieront pas de le rayer du dictionnaire, ils l'effaceront de la réalité. Prenez-les collectivement ou individuellement. Raisonnable, posés, peu discuteurs, ils n'essaient pas de triompher par la logique ; ils aiment mieux l'influence des faits, la morale de l'exemple.

Pour obtenir la bienveillance, ils s'imposent des sacrifices de toute nature, celui de la fortune comme celui de l'orgueil ; ils sont assez maîtres d'eux-mêmes pour dominer ceux qu'ils caressent et qu'ils asservissent.

De rudes dompteurs ! je vous l'affirme. Pour bien comprendre cette race énergique, il faudrait examiner de près les éléments qui la composent : nous verrions la race celtique, la race danoise, s'assimiler à la race normande après la conquête de Guillaume. De cette dernière race *endiablee*, combinée avec les premiers éléments, nous verrions sortir cette race forte, puissante, calme, entreprenante, quelque peu *feline* sous son attitude léonine, qui forme aujourd'hui la nation anglaise, gracieuse à la surface comme une silhouette de keepsake, dure au premier toucher comme une frégate cuirassée.

Tels sont, selon moi, les caractères principaux des membres de la famille anglaise.

A quelle race l'Angleterre a-t-elle emprunté ces caractères ? Je serais bien surpris qu'on pût prouver que ce n'est pas surtout aux Northmans.

Supprimez l'âpreté de la conquête, polissez le caractère de gens agissant au nom de la force et prenant la violence comme droit absolu ; introduisez la discipline, le code, la politesse, la bienveillance dans cette société sage et civilisée, et vous aurez le commencement

de la Grande-Bretagne.

Puis cette nation insulaire, à l'étroit dans ses îles immenses, vivant par le commerce, cherchera des tributaires : elle prendra le monde tout entier.

Et chose remarquable ! elle le fait d'une façon si calme, si digne, si respectueuse, que l'on s'incline sans trop d'efforts devant sa domination intellectuelle.

Comme les Northmans, l'Angleterre promène son pavillon dans le monde, et malheur à ceux qui ne lui accordent pas le respect dû à toute nation protectrice du droit !

L'Empereur Théodoros saura bientôt peut-être ce qu'il en coûte de s'attaquer à la personne sacrée d'un consul anglais.

Et, s'il y a échec, le monde entier dira : « La cause de la justice, le droit des gens a subi une atteinte »

Heureuses, Messieurs, les nations dont le pavillon ne patronne que le droit et la justice !

J'essaie d'expliquer comment et pourquoi l'Angleterre fournit de si bons colons.

Je l'ai déjà dit et je tiens à le répéter, c'est que les Anglais sont cosmopolites.

Les Français colonisent aussi ; mais pour eux les causes de la colonisation sont en quelque sorte accidentelles. A quoi la conquête de l'Algérie est-elle due ? A un coup d'éventail.

Ensuite la colonisation dans ses moyens d'action, dans ses effets, dans ses résultats, offre un tout autre caractère chez le peuple anglais et chez le peuple français.

Nous envoyons de braves soldats qui tuent ou se font tuer et qui meurent gaiement. Toutefois chez eux se développe un malaise singulier, inconnu du colon anglais. Ce malaise, c'est la *nostalgie*, le mal du pays.

L'Anglais ignore le mal du pays. Le mot *patrie* n'existe pas dans sa langue, et la chose a pris une extension si universelle que la patrie anglaise a fini par se trouver partout, c'est-à-dire nulle part. Ce cosmopolitisme est essentiel à la colonisation ; lui seul a permis à la nation anglaise de soumettre et de civiliser les races les plus indisciplinables.

Après trente ans d'occupation, l'Algérie nous est encore disputée les armes à la main ; les Anglais ont eu affaire à des barbares et en sont venus à bout. Ils envoient à Botany-Bay des assassins, des banqueroutiers et des voleurs par légions ; ces bandes de malfaiteurs deviennent, au bout de quelques années, des colonies prospères et tranquilles.

L'esprit des deux peuples ressort avec évidence de leurs deux devises.

Le peuple français porte écrit sur ses étendards ces deux mots : HONNEUR ET PATRIE.

Les Anglais y inscrivent : DIEU ET MON DROIT.

C'est à des titres différents que ces devises sont respectables. On aperçoit de suite la différence : d'une part, les sentiments de pure chevalerie, l'amour et la poursuite de la gloire ; de l'autre, l'esprit religieux et positif. Tous deux ont fait honneur à leurs éloquentes devises.

Les Anglais sont si essentiellement colonisateurs, qu'ils ont colonisé, en France même, sur le littoral de la Méditerranée. Ils l'ont fait avec un succès si réel pour la prospérité de nos populations que l'on peut considérer comme démentie la chanson patriotique :

Non, non, jamais en France
Jamais l'Anglais ne régnera.

Il nous semble que l'Anglais règne à Cannes, à Nice, à Menton ; et qu'il y règne dignement.

Bannissons ces vieilles formules d'antipathie nationale. Le peuple Anglais est bien frère du nôtre, par le génie et surtout par le courage. Si quelques esprits chagrins se plaisent à évoquer le spectre de Waterloo entre les deux nations, il est un autre combat de géants à lui opposer : depuis Inkermann, il est manifeste que les Anglais savent faire preuve de cette solidité qui fit la gloire de la vieille garde. Ceux qui ont lu les rapports officiels connaissent et apprécient la bravoure anglaise.

M. DE ST-GERMAIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 Novembre 1867.

ID.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.	id.
GOLFE JUAN.	b. Trois amis,	français,	c. Castillone	sable
ID.	b. l'Indus,	id.	c. Jovenceau,	id.
TOULON.	b. Jeune André,	id.	c. Lantery,	chau.
GOLFE JUAN.	b. Elan,	id.	c. Ricord,	sabl.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	m. d.
GOLFE JUAN.	b. St-Ange,	français,	c. Gabriel,	sable
ID.	b. St-Joseph,	id.	c. Giordan,	chaux
ID.	b. Jeune Louise,	id.	c. Barralis,	sable
NICE.	b. Trois frères,	id.	c. Forconi,	m. d.
ID.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
ID.	b. Deux frères,	français,	c. Palmaro,	id.
ID.	b. Vintimille,	italien,	c. Pisan,	id.
MENTON.	b. Conception,	français,	c. Palmaro,	citrons,
MARSEILLE.	b. Félicité,	id.	c. Audibert,	bois
CETTE.	goëlette St-Michel Archange,	id.	c. Palmaro,	vin
NICE.	goëlette Bella donna,	anglais,	c. Chialoué,	s. lest
ID.	b. v. Palmaria,	français,	c. Questa,	m. d.
TOULON.	b. Souvenir,	id.	c. Mireur,	chaux
MARSEILLE.	b. le Voilà,	id.	c. Olivier,	m. d.
NICE.	b. v. Palmaria,	id.	c. Questa,	id.

Départs du 16 au 22 Novembre 1867.

FINAL.	b. Antoine Saccone,	italien,	c. Saccone,	sur lest
NICE.	b. Marie,	français,	c. Constantin,	id.
ID.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
GOLFE JUAN.	b. Marin,	français,	c. Arnulf,	id.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
MARSEILLE.	b. N.-D. de la Miséricorde,	italien,	c. Marcanaro,	id.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
GOLFE JUAN.	b. Trois amis,	français,	c. Castillon,	id.
ID.	b. l'Indus,	id.	c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Elan,	id.	c. Ricord,	id.
ID.	b. St-Ange,	id.	c. Gabriel,	id.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
GOLFE EPA.	b. St-Joseph,	français,	c. Giordan,	id.
GOLFE JUAN.	b. Jeune Louise,	id.	c. Barralis,	id.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
ID.	b. Trois frères,	français,	c. Forconi,	id.
MENTON.	b. Deux frères,	id.	c. Palmaro,	m. d.
NICE.	b. v. Palmaria,	id.	c. Questa,	id.
ID.	goëlette, Bella Donna,	anglais,	c. Chialoué,	id.
ID.	b. v. Palmaria,	français,	c. Questa,	id.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

CASINO DE MONACO

Aujourd'hui 24 Novembre 1867, à 8 heures du soir

CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

Sous la direction de M. Eusèbe Lucas

SOLISTES :

MM. Léter, chanteur (du Théâtre-Lyrique)
Delpech, Cornettiste
Oudshoorn, Violoncelliste
Hasselmans, harpiste

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Les Huguenots, Scène de la Conjuration	MEYERBEER.
Ne jouons pas avec le cœur (M. Léter)	DARCIER.
Variations sur Lucrezia Borgia (M. Delpech)	DELPECH.
Le rêve du Paysan, chanson rustique (M. Léter)	P. DUPONT.

DEUXIÈME PARTIE.

Express, Bluetto	STRAUSS de vienne.
Je ne l'aime plus, (M. Léter)	DARCIER.
Élégie, (MM. Oudshoorn et Hasselmans)	BATTA.
Quand j'aurai marié ma fille, (M. Léter)	HUBANS.
Le Carnaval de Venise, par l'orchestre	A. THOMAS.

Bulletin météorologique du 26 au 22 Novembre 1867.

DATES.	Baromètre réduit à 0	Minimum de température	Maximum de température	Température à 9 h. du m., au nord et à l'ombre	Humidité relative	Etat du ciel
16 9mbre	758 60	14	18	17 4	94	pluie
17 —	752 47	12 5	18	17	87	nuageux
18 —	755 47	9 2	15 7	12 3	93	serain
19 —	761 91	8 2	16 2	13	88	id.
20 —	758 44	9 3	15 5	12 7	86	nuageux
21 —	759 87	9 2	15	10 5	56	couvert
22 —		6	11 5	9 6	69	serain

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Paraissant à Paris tous les Dimanches, par n° de 8 pages,
du format de l'Illustration avec gravures dans le texte

QUATRE ÉDITIONS.

1^{re} édition. — Gravures noires dans le texte, 1 an 14 fr.

2^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par mois: 1 an 17 fr.

3^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 2 gravures à l'aquarelle par mois: 1 an 20 fr.

4^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 4 gravures à l'aquarelle par semaine: 1 an 25 fr.

On peut également joindre les *Patrons illustrés* à son abonnement (mais on ne peut pas s'abonner aux patrons séparément). Prix: 4 fr. en plus par an, soit 1 fr. par trimestre.

Depuis le mois de novembre, *La Mode Illustrée*, sans augmenter son prix, DOUBLE le nombre de ses feuilles de patrons; les abonnées recevront par conséquent deux planches de patrons par mois, chaque planche contenant 20 à 25 patrons, c'est-à-dire 500 objets de toilette par an.

A VENDRE une Machine à coudre Américaine, originale, (système Wheeler et Wilson) la seule qui parmi 30 espèces différentes a reçu la Médaille d'or à l'Exposition Universelle 1867. Cette machine s'applique aussi bien à l'usage des familles qu'à celui des couturières et des tailleurs. L'acheteur aura l'instruction gratis. S'adresser à M^{me} PREISS, rue du Milieu, n° 14.

LE CORSAIRE

JOURNAL LITTÉRAIRE QUOTIDIEN

Un an 40 fr. Six mois 20 fr. Trois mois 10 fr.

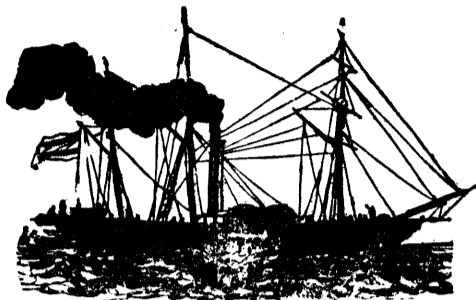
Rue du Faubourg Montmartre, 10.

On s'abonne, à Monaco, à l'imprimerie du journal.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

CORRESPONDANCE
entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES JOURS.

De Nice à 10 heures du matin; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux: à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places: fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le samedi de chaque semaine à Monaco, où il est appelé par les travaux de réparation et de remontage des pendules à l'établissement du Casino, s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Principauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent. M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Table d'hôte. — Chambres meublées.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DES ÉTRANGERS, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIÈRE. — Déjeûners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1867-68.

Grand établissement Hydrothérapique à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT-DHERCOURT.

Bains de mer chauds. — Salles d'Inhalation. — Bains de vapeur.

La contrée de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord: sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait, et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant et Café. — Cabinets particuliers. Cuisine française.

La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — Station Télégraphique.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures; de LYON en seize heures; de MARSEILLE en six heures.